

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00653

Numéro SIREN : 848 016 093

Nom ou dénomination : TOOPI ORGANICS

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2022 sous le numéro de dépôt 31102

TOOPI ORGANICS

Lieu-Dit aux Halles
Zone Artisanale Ecopole

33190 LOUPIAC-DE-LA-REOLE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

édité le 12/04/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	69 836		69 836	2,00		
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	924	149	775	0,02	837	0,05
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	306 486		306 486	8,80	171 912	11,15
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	216 650	30 263	186 387	5,35	90 411	5,87
Autres immobilisations corporelles	178 815	42 320	136 495	3,92	127 799	8,29
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	45		45	0,00	45	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	23 561		23 561	0,68	18 761	1,22
TOTAL (I)	796 318	72 733	723 585	20,77	409 766	26,58
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	40 536		40 536	1,16	12 532	0,81
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	11 000		11 000	0,32	24	0,00
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	7 477		7 477	0,21	466	0,03
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	342		342	0,01	619	0,04
. Personnel	1 628		1 628	0,05	5 212	0,34
. Organismes sociaux					8 880	0,58
. Etat, impôts sur les bénéfices	142 377		142 377	4,09	78 890	5,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	52 037		52 037	1,49	19 195	1,25
. Autres	1 254 034		1 254 034	35,99	203 333	13,19
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 174 891		1 174 891	33,72	799 122	51,84
Charges constatées d'avance	1 775		1 775	0,05	3 446	0,22
TOTAL (II)	2 686 097		2 686 097	77,09	1 131 720	73,42
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	74 630		74 630	2,14		
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 557 045	72 733	3 484 313	100,00	1 541 485	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 12/04/2022

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2021 (12 mois)		31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 102 366)	102 366	2,94	1 551	0,10
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	915 585	26,28	1 012 925	65,71
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	107	0,00	107	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	15 911	0,46	15 911	1,03
Report à nouveau	-260 563	-7,47		
Résultat de l'exercice	-700 647	-20,10	-260 563	-16,89
Subventions d'investissement			123 331	8,00
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	72 760	2,09	893 263	57,95
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	66 667	1,91		
TOTAL(II)	66 667	1,91		
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	1 871 738	53,72		
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	701 958	20,15	543 436	35,25
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	172 390	4,95	28 386	1,84
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 208	6,23	17 190	1,12
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	43 602	1,25	40 056	2,60
. Organismes sociaux	60 589	1,74	17 146	1,11
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			1 001	0,06
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 421	0,10	1 007	0,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68 979	1,98		
Autres dettes	180 000	5,17		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	25 000	0,72		
TOTAL(IV)	3 344 886	96,00	648 222	42,05
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 484 313	100,00	1 541 485	100,00

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 12/04/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	69 836		69 836	2,00		
201210 Frais de prospection	69 836		69 836	2,00		
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	924	149	775	0,02	837	0,05
205000 Conces.brevets licences logiciel	924		924	0,03	924	0,06
280500 Amort concession et droits similaires		149	-149	0,00	-87	-0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	306 486		306 486	8,80	171 912	11,15
232000 BACTIPI France	281 961		281 961	8,09	171 912	11,15
232100 BACTIPI Belgique	24 525		24 525	0,70		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	216 650	30 263	186 387	5,35	90 411	5,87
215400 Matériel industriel	216 650		216 650	6,22	96 877	6,28
281540 Amort matériel industriel		30 263	-30 263	-0,86	-6 466	-0,41
Autres immobilisations corporelles	178 815	42 320	136 495	3,92	127 799	8,29
218100 Installations et aménagements divers	44 384		44 384	1,27	630	0,04
218200 Matériel de transport	109 249		109 249	3,14	112 749	7,31
218300 Matériel de bureau et informatique	8 813		8 813	0,25	8 813	0,57
218400 Mobilier	16 369		16 369	0,47	13 929	0,90
281810 Amort installations aménagements divers		3 290	-3 290	-0,08	-53	0,00
281820 Amort matériel de transport		31 802	-31 802	-0,90	-6 164	-0,39
281830 Amort matériel de bureau et informatique		3 462	-3 462	-0,09	-753	-0,04
281840 Amort mobilier		3 766	-3 766	-0,10	-1 353	-0,08
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	45		45	0,00	45	0,00
261000 Titres de participation	45		45	0,00	45	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	23 561		23 561	0,68	18 761	1,22
275000 Dépôts et cautionnements versés	23 561		23 561	0,68	18 761	1,22
TOTAL (I)	796 318	72 733	723 585	20,77	409 766	26,58
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	40 536		40 536	1,16	12 532	0,81
310000 Stock de matières premières	5 854		5 854	0,17	2 953	0,19
322300 Stocks - consommables Laboratoire	8 075		8 075	0,23	7 948	0,52
322400 Stocks - consommables production	20 311		20 311	0,58	1 085	0,07
322500 Stocks - fournitures de bureau	390		390	0,01	545	0,04
322600 Stocks - Pôle Collecte	1 399		1 399	0,04		
322700 Stocks - Pôle Agronomie	4 507		4 507	0,13		
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	11 000		11 000	0,32	24	0,00
355000 Stock produits finis	11 000		11 000	0,32	24	0,00
Marchandises						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 12/04/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	7 477		7 477	0,21	466	0,03
411000 Clients en compte	7 477		7 477	0,21	466	0,03
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	342		342	0,01	619	0,04
401000 Fournisseurs	342		342	0,01	619	0,04
. Personnel	1 628		1 628	0,05	5 212	0,34
428701 Activité Partielle	1 628		1 628	0,05	5 212	0,34
. Organismes sociaux					8 880	0,58
437800 Ticket restaurant					8 172	0,53
438700 Organismes sociaux - charges à recevoir					708	0,05
. Etat, impôts sur les bénéfices	142 377		142 377	4,09	78 890	5,12
444000 Etat impots sur les bénéfices	142 377		142 377	4,09	78 890	5,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	52 037		52 037	1,49	19 195	1,25
445620 Tva déd / immobilisations	15 996		15 996	0,46		
445660 Tva déd /achats	8 790		8 790	0,25	1 631	0,11
445670 Crédit de tva à reporter	4 185		4 185	0,12	64	0,00
445800 TVA à régulariser	43		43	0,00		
445830 TVA - Demande remboursement credit					17 500	1,14
445860 TVA sur factures non parvenues	23 023		23 023	0,66		
. Autres	1 254 034		1 254 034	35,99	203 333	13,19
441100 Etat - subvention d'inv. à recevoir					133 333	8,65
441700 Etat - subvention d'explt à recevoir	158 813		158 813	4,56	70 000	4,54
467100 Emprunt obligataire - versements souscriptions	1 089 000		1 089 000	31,25		
467200 BSA - versements des souscription	6 221		6 221	0,18		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 174 891		1 174 891	33,72	799 122	51,84
512000 BNP Paribas	145		145	0,00	182	0,01
512100 Crédit Agricole (9366)	1 174 746		1 174 746	33,72	798 940	51,83
Charges constatées d'avance	1 775		1 775	0,05	3 446	0,22
486000 Charges constatées d'avance	1 775		1 775	0,05	3 446	0,22
TOTAL (II)	2 686 097		2 686 097	77,09	1 131 720	73,42
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	74 630		74 630	2,14		
481600 Frais d'emission des emprunts	74 630		74 630	2,14		
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 557 045	72 733	3 484 313	100,00	1 541 485	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 12/04/2022

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 102 366)	102 366	2,94	1 551	0,10
101300 Capital	102 366	2,94	1 551	0,10
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	915 585	26,28	1 012 925	65,71
104100 Primes d'émission	907 110	26,03	1 012 925	65,71
104500 Bons de souscription d'actions	8 475	0,24		
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	107	0,00	107	0,01
106110 Réserve légale	107	0,00	107	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	15 911	0,46	15 911	1,03
106800 Autres réserves	15 911	0,46	15 911	1,03
Report à nouveau	-260 563	-7,47		
119000 Report à nouveau débiteur	-260 563	-7,47		
Résultat de l'exercice	-700 647	-20,10	-260 563	-16,89
Subventions d'investissement			123 331	8,00
131100 Subvention d'investissement	133 333	3,83	133 333	8,65
139000 Subvention d'investissement virée au CR	-133 333	-3,82	-10 002	-0,64
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	72 760	2,09	893 263	57,95
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	66 667	1,91		
167400 Avances conditionnées de l'Etat - ADEME	66 667	1,91		
TOTAL (II)	66 667	1,91		
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	1 871 738	53,72		
161000 EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE (OC T1)	1 871 738	53,72		
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	701 958	20,15	543 436	35,25
164100 BPI - prêt amorçage FEI 100k€	100 000	2,87	100 000	6,49
164200 CA - prêt 0% in fine 138k€(échéance 04.21)	119 815	3,44	138 000	8,95
164300 CA - prêt 200k€	186 969	5,37		
164501 DIAC CLIO EN-796-PL	5 869	0,17	7 033	0,46
164502 DIAC CLIO EL-349-JF	5 419	0,16	6 616	0,43
164503 DIAC MEGANE FE-003-EW	12 687	0,36	15 490	1,00
164504 DIAC MEGANE EW-376-YQ	13 356	0,38	16 307	1,06
164505 DIAC MEGANE EY-973-ED	11 459	0,33	13 990	0,91
164700 Prêt Michelin 100K (50K*2) 11/2020	50 000	1,44	50 000	3,24
164800 BPI - Prêt amorçage 196k€	196 000	5,63	196 000	12,72
168840 Intérêts courus sur emprunts 164100	385	0,01		
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	172 390	4,95	28 386	1,84

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 12/04/2022

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2021		31/12/2020	
	(12 mois)		(12 mois)	
455121 C/C HUGUIER Pierre - Prêt d'honneur 10k€	7 000	0,20	9 000	0,58
455122 C/C HUGUIER Pierre - Prêt d'honneur 20k€	14 339	0,41	18 335	1,19
455150 C/C ASSOCIE VERA	526	0,02	526	0,03
455160 C/C ASSOCIE GAULTIER	526	0,02	526	0,03
455170 C/C PIERSON MEUNIER	150 000	4,31		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 208	6,23	17 190	1,12
401000 Fournisseurs	68 214	1,96	17 090	1,11
408100 Fournisseurs factures non parvenues	148 993	4,28	100	0,01
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	43 602	1,25	40 056	2,60
421000 Salariés - rémunérations versées	1 374	0,04	25 406	1,65
428200 Provision congés à payer	41 921	1,20	14 650	0,95
428201 Repos compensateur de remplacement	308	0,01		
. Organismes sociaux	60 589	1,74	17 146	1,11
431000 Salariés - Urssaf - Pôle emploi	15 517	0,45	1 713	0,11
437020 SWISSLIFE - mutuelle salariés	6 650	0,19	2 228	0,14
437030 GSC Contrat ROES	140	0,00		
437300 Salariés - Retraite	18 588	0,53	6 746	0,44
437500 Salariés - Mutuelle(s)	1 776	0,05	1 038	0,07
438200 Provision charges sur congés à payer	10 217	0,29	2 821	0,18
438201 Charges sur repos compensateur de remplacement	117	0,00		
438633 Formation continue à payer	7 585	0,22	1 220	0,08
438635 Taxe apprentissage à payer			1 381	0,09
. Etat, impôts sur les bénéfices			1 001	0,06
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			883	0,06
445800 TVA à régulariser			118	0,01
445870 TVA sur factures à établir				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 421	0,10	1 007	0,07
442100 Prélèvements à la source	1 991	0,06	771	0,05
448654 TVS à payer	1 430	0,04	236	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68 979	1,98		
404000 Fournisseur d'immobilisations	68 979	1,98		
Autres dettes	180 000	5,17		
467000 Débiteurs et Crédeurs divers	180 000	5,17		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	25 000	0,72		
487000 Produits constatés d'avance	25 000	0,72		
	TOTAL(IV)	3 344 886	648 222	42,05
		96,00		
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)			
	TOTAL PASSIF (I à V)	3 484 313	1 541 485	100,00
		100,00		

TOOPI ORGANICS

Société par actions simplifiée
Au capital de 102 366 €
RCS BORDEAUX N°848 016 093
ZA ECOPOLE Lieu dit aux Halies – 33190 LOUPIAC DE LA REOLE

PROCES VERBAL DU PRESIDENT – SYNTHESE DES CONSULTATIONS ECRITES EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les Associés,

Dans le cadre de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Président a décidé de procéder par consultation écrite.

Il vous a été rappelé l'ordre du jour :

1. **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,**
2. **Affectation du résultat,**
3. **Pouvoirs pour formalités.**

Le vote de ces résolutions est intervenu par consultation écrite.

Vous disposiez d'un **délai de DIX (10) jours** à compter de la réception du Bon de consultation pour vous prononcer sur l'ordre du jour en retournant notamment les bons de consultation dûment complétés et signés à l'adresse mail : e.jarielle@toopi-organics.com

Il est reproduit les dispositions de l'article 19 des statuts :

ARTICLE 19 — DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES

Au choix du président, les décisions collectives des associés sont prises en assemblée, réunie au besoin par visioconférence ou conférence par téléphone, ou par correspondance.

Elles peuvent s'exprimer dans un acte signé par tous les associés ou par consultation écrite.

Tous moyens de communication peuvent être utilisés : écrit, lettre, fax, télex, internet et même verbalement, sous réserve que l'intéressé signe le procès-verbal, acte ou relevé ou décisions dans le délai d'un mois. Ces décisions sont répertoriées dans le registre des assemblées.

Sont prises à l'unanimité des associés, les décisions qui entraînent une augmentation des engagements des associés et celles pour lesquelles la loi prévoit l'unanimité.

Les autres décisions devant être soumises à l'assemblée générale et relatives (i) à la modification des statuts ou (ii) à la nomination ou la révocation du Président sont prises à la majorité des 3/4 des voix des associés présents ou représentés.

Les autres décisions devant être soumises à l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des associés présents ou représentés

Toutes les autres décisions sont de la compétence du président.

Tout associé peut demander la convocation d'une assemblée générale.

L'assemblée est convoquée par le président ou un ou plusieurs associés disposant, seul ou ensemble, de plus de 10 % du capital social de la Société. La convocation est faite par tous moyens 15 jours avant la date de la réunion. Elle comporte l'indication de l'ordre du jour, de l'heure et du lieu de la réunion. La convocation est accompagnée de tous documents nécessaires à l'information des associés.

Dans le cas où tous les associés sont présents ou représentés, l'assemblée se réunit valablement sur convocation verbale et sans délai.

L'assemblée est présidée par le président de la Société. A défaut, elle élit son président. L'assemblée désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des associés.

A chaque assemblée est tenue une feuille de présence et il est dressé un procès-verbal de la réunion qui est signé par le président de séance et le secrétaire.

L'assemblée ne délibère valablement que si plus de la moitié des associés sont présents ou représentés.

En cas de consultation écrite, le texte des résolutions ainsi que les documents nécessaires à l'information des associés sont adressés à chacun par tous moyens. Les associés disposent d'un délai minimal de 10 jours à compter de la réception des projets de résolutions pour émettre leur vote, lequel est émis par lettre recommandée avec accusé de réception ou télécopie. L'associé n'ayant pas répondu dans le délai de 5 jours à compter de la réception des projets de résolutions est considéré comme ayant approuvé ces résolutions.

Le résultat de la consultation écrite est consigné dans un procès-verbal écrit et signé par le président. Ce procès-verbal mentionne la réponse de chaque associé.

Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire.

Chaque action donne droit à 1 voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Les procès-verbaux des décisions collectives sont établis et signés sur des registres tenus conformément aux dispositions légales en vigueur. Les copies et extraits des délibérations des associés sont valablement certifiés conformes par le président. »

Il est présenté ci-après la synthèse des consultations :

RESOLUTION N°1

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

POUR : 20 représentant 100% du capital social et des droits de vote

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N°2

(Affectation du Résultat déficitaire dans le compte Report à nouveau)

L'assemblée générale décide de porter les pertes comptables de l'exercice s'élevant à -700 647 euros dans le compte report à nouveau des capitaux propres lequel viendra en déduction des autres comptes (capital social, prime d'émission, réserve légale, autre réserve)

ORIGINE :

Résultat déficitaire de l'exercice : -700 647 euros

AFFECTATION :

Au report à nouveau (961 210) euros

POUR : 20 représentant 100% du capital social et des droits de vote

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N°3

(Pouvoir en vue d'accomplir les formalités)

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs à Maître Alan BOUVIER, Avocat au Barreau de BORDEAUX, demeurant dite ville, 6 rue Sainte Colombe, lequel est expressément chargé à l'effet de régler, pour le compte et sous la responsabilité de la société, en ses lieu et place, tous débours, assumer toutes dépenses, et faire toutes formalités, donner toutes signatures, requérir toutes inscriptions, consentir toutes décharges et, généralement faire le nécessaire.

POUR : 20 représentants 100% du capital social et des droits de vote

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

Fait à LOUPIAC DE LA REOLE

Le 22 septembre 2022

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.